



*Varia* décembre 2024

*Volume 3*

*Numéro coordonné par :*

*Florent GOHOUROU  
Maître de Conférences  
UJLoG (Daloa - CI)*

*Quonan Christian  
YAO-KOUASSI  
Maître de Conférences  
UJLoG (Daloa - CI)*

*Didier-Charles  
GOUAMENE  
Maître de Conférences  
UJLoG (Daloa - CI)*

**Numéro 2**

**2024**

# Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

**ISSN  
2957-9279**

*Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)  
<https://espacesafricains.org/>*



## Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2024 2 | Vol. 3

Varia – décembre 2024

Date de soumission : 22-02-2024 / Date de publication : 30-12-2024

### LA GESTION DU PATRIMOINE COLONIAL BÂTI CLASSE DU MALI : CAS DE LA COMMUNE URBAINE DE KAYES

MANAGEMENT OF CLASSIFIED COLONIAL BUILT HERITAGE IN MALI : CASE OF THE URBAN COMMUNE OF KAYES

Abdramane Sadio **SOUMARE**

#### RÉSUMÉ

La commune urbaine de Kayes est la ville la plus dotée en patrimoine culturel colonial du Mali. En effet, Kayes a été la première capitale coloniale du Soudan français si bien que les colonisateurs y ont érigé de nombreux équipements. En bon état depuis 1890, ces équipements ont été délaissés et abandonnés depuis le coup d'Etat de 1968 jusqu'à nos jours. L'objectif de cette étude est de faire l'état de lieux du patrimoine colonial bâti dans la commune urbaine de Kayes et dégager les facteurs de leur dégradation. Nous postulons comme hypothèse : les actions anthropiques et naturelles sont les facteurs de dégradation du patrimoine colonial bâti de la ville de Kayes. Cette étude nous a poussé à faire de nombreuses recherches dans certains ouvrages généraux et spécifiques, les mémoires des étudiants, les articles scientifiques des revues relatifs à la gestion du patrimoine culturel et les archives nationales. Nous avons opté pour un échantillonnage raisonné. Les données recueillies qualitativement et quantitativement ont été traitées, puis analysées. Les résultats suivants, ont été obtenus : le patrimoine colonial de la ville de Kayes est dans un état de dégradation avancée

voire de disparition. Le seul service technique de l'Etat présent et la commune urbaine de Kayes ne s'occupent que très peu de l'entretien et de la préservation desdits bâtiments coloniaux.

**Mots-clés** : Commune urbaine de Kayes, bâtiments coloniaux, dégradation, préservation, acteurs locaux, développement économique.

#### ABSTRACT

The urban commune of Kayes is the city with the most colonial cultural heritage in Mali. Indeed, the French colonizers erected numerous structuring collective facilities throughout the city of Kayes: defense and security, administrative, housing, leisure, urban roads, health, education, commerce, etc. Kayes was the capital of French Sudan from 1890 to 1907, a function which it lost to Bamako. This equipment was in good condition until 1968. Unfortunately, after the coup d'état of 1968, this equipment has been neglected and abandoned to this day. The objective of this study is to take stock of the colonial

heritage built in the urban commune of Kayes and identify the factors of their degradation. We postulate as a hypothesis: anthropogenic and natural actions are the factors of degradation of the built colonial heritage of the town of Kayes. This study prompted us to do extensive research in certain general and specific works, student dissertations, and scientific articles in journals relating to the management of cultural heritage and the national archives. We opted for purposive sampling. The data collected qualitatively and quantitatively were processed and then analyzed. The following results were obtained: the colonial heritage of the town of Kayes is in a state of advanced degradation or even disappearance. The only technical service of the State present and the urban commune of Kayes do very little with the maintenance and preservation of said colonial buildings.

**Keywords** : Urban commune of Kayes, colonial buildings, degradation, preservation, local actors, economic development.

## INTRODUCTION

La région de kayes, en particulier la vallée du fleuve sénégal qui constitue l'artère vitale pour le commerce avec la côte atlantique, a très tôt attiré les explorateurs et commerçants européens ceux-ci, en s'avancant progressivement à l'intérieur des terres, espéraient découvrir les mines d'or du Bambouk et du Galam (Delafosse, 1912). La première pénétration européenne semble avoir été effectuée à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle par un commis expéditionnaire du nom de Bazil qui, d'après (Delafosse 1912) aurait réussi de fructueuses affaires de traite avec le Galam et remonté le fleuve Sénégal jusqu'aux environs de la ville actuelle de Kayes. Considérée comme la

« porte d'entrée » des colonisateurs et siège de l'administration française, la ville de Kayes a été dotée de nombreuses infrastructures réalisées entre 1880 et 1923. Il s'agit entre autre des bâtiments administratifs et militaires, de l'Ecole des fils de chefs ou Ecole des otages, des succursales de plusieurs maisons de commerce, des dispensaires, de la voirie urbaine, etc. En 1912, l'Ecole des Fils de Chefs ou Ecole des Otages<sup>1</sup> réservée aux enfants des chefs locaux vaincus par les Français y ouvre ses portes. Les succursales de plusieurs maisons de commerce par exemple<sup>2</sup> viennent aussi s'installer. Ce faisant la ville de Kayes fut dotée par la suite en de nombreuses infrastructures urbaines. Ces infrastructures constituent des logements, des bâtiments administratifs, militaires, des dispensaires, des écoles, des loisirs, de la voirie urbaine etc<sup>3</sup>. Malheureusement, lorsque la capitale du Soudan français fut transférée à Bamako, la ville de Kayès est abandonnée laissant ainsi son patrimoine colonial dans un état « moribond ». Cependant, de 1992, avènement de la démocratie et de la décentralisation au Mali, à nos jours, la commune urbaine de Kayes a connu une mutation très profonde au niveau de sa trame urbaine. Cette modification spatiale s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs. En effet avec la crise ivoirienne de 2002-2011, l'essentiel du trafic national des marchandises s'est déplacé vers le corridor Bamako-Dakar via la ville de Kayes. La construction du second pont sur le fleuve sénégal, l'apport de ses migrants ont contribué largement à une transformation spatiale. L'ouverture des mines d'or du cercle de Kéniéba, a aussi eu un impact sur le développement territorial et local de la ville. Ce faisant toutes ces dynamiques locales, ont été accompagnées par les politiques publiques locales et la participation des acteurs locaux (Soumaré, 2021). Dans cette posture, différentes équipes municipales de la ville et les cadres du Service local de Gestion du Patrimoine National, ont conjugué

<sup>1</sup> Les écoles des otages sont des établissements scolaires créés par le colonisateur français au Sénégal et au Soudan français où sont recrutés de force les fils de chef et de notable afin de les surveiller et les former pour devenir des auxiliaires du pouvoir colonial<sup>1</sup>. La première école des otages a été créée à Saint-Louis du Sénégal par le gouverneur Faidherbe en 1855.

<sup>2</sup> Maurel et Prom, Vezia, Compagnie Française de l'Afrique Occidentale (CFAO), Peyrissac S.A.C.A. (ex Société Commerciale du Soudan Français), Chavanel et Fils, Devès et Chaumet, S.C.O.A. (Société commerciale de l'Ouest Africain), Manutention Africaine

<sup>3</sup> Ces infrastructures ont été réalisées pour consolider la colonisation française au Soudan occidental. Ces équipements

collectifs structurants, ont permis le développement urbain rapide de la ville de Kayes. En effet le petit village qui vers 1857, Diouka Samballa DIALLO, roi du Khasso, y envoya son fils Guéssé-Sidi Diallo pour surveiller la frontière ouest de son territoire parce qu'un ennemi pouvait traverser le fleuve à gué de ce côté et surprendre Médine (chef-lieu du Khasso), s'installa alors à Kayes. C'est cette résidence du fils du roi dans le village de Kayes, qui est à l'origine du développement de cette bourgade. Du coup avec la pénétration coloniale des français dans le Soudan, ils s'installèrent à Kayes. Kayes devient la capitale du Soudan Français le 18 décembre 1890, fonction que la cité des rails perdra en 1907 au profit de Bamako.

leurs efforts afin de revitaliser tous les patrimoines coloniaux dont la ville regorge. Cette impulsion nouvelle à la dynamique urbaine (Charline, 1993) de la ville a pour but d'une part de préserver, de réhabiliter ce patrimoine colonial dont la ville est fière. Et d'autre part de donner un coup de fouet au tourisme local et national.

La ville de Kayes compte quatorze (14) biens inscrits à l'inventaire et cinq (5) sites classés dans le patrimoine culturel national par le Décret N°2011\_056 / P-RM du 10 février 2011. A ce titre, plusieurs de ces bâtiments coloniaux, ont fait l'objet de biens inscrits à l'inventaire<sup>4</sup> par l'arrêté N°4179 du 16 décembre 1954 prononçant inscription des monuments naturels et sites relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer et par les décisions du Ministère de la Culture. En dépit de leur importance, nombreux de ces ouvrages coloniaux architecturaux de la Ville de Kayes sont aujourd'hui

dans un état de dégradation avancée voire en danger ou en péril. Cette situation s'explique par l'absence de politique de sauvegarde nationale et locale. L'absence de volonté politique forte pour préserver voire sauvegarder ces patrimoines coloniaux de la ville de la part de la Commune Urbaine de Kayes, des services techniques de l'Etat, des acteurs corporatistes et des acteurs communautaires a occasionné ainsi d'importants dommages aux bâtiments. Par conséquent, on assiste à des effondrements des toits et les fissures des murs de ces bâtiments coloniaux. À cela s'ajoute l'occupation anarchique des bâtiments et surtout la cession de certains bâtiments coloniaux classés aux opérateurs économiques, des interventions inappropriées telles l'agrandissement et la modification du plan original. Des nouveaux acquéreurs ont défiguré ces bâtisses.

## 1. MATÉRIELS ET MÉTHODES

Cette étape est basée sur la présentation des matériels et méthodes.

### 1.1. Matériels

Les matériels utilisés pour cette étude furent les suivants : des guides d'entretien, des questionnaires, un appareil photo numérique.

#### 1.1.1. Présentation de la zone d'étude

La commune urbaine de Kayes, capitale de la première région est située à 496 km par les rails et à 610 km par la route, à l'ouest de Bamako. Cette ville a comme latitude : 14°26'48" nord, longitude : 11°26'40" ouest et l'altitude par rapport au niveau de la mer est de 39 m. A cheval sur le fleuve Sénégal, elle est limitée à l'est par la commune rurale de hawa dembaya, À l'ouest par les communes rurales de liberté dembaya et de bangassi. Au nord par la commune rurale de khouloum. Et au sud par la commune rurale de

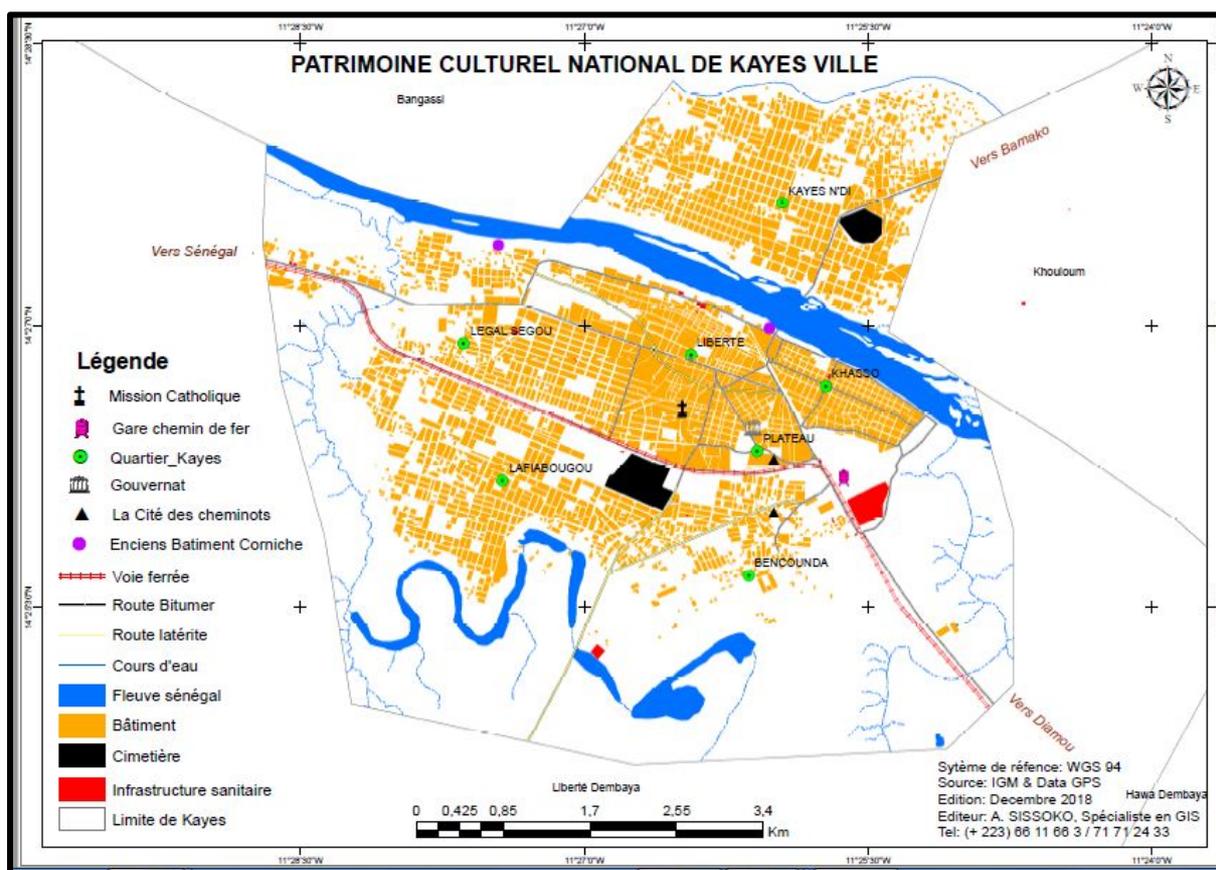
liberté dembaya. La ville de Kayes compte (07) quartiers: Khasso, Plateau, Kayes-N'di, Légal-Segou, Liberté, Lafiabougou et (Bencounda) avec une superficie de 50 km<sup>2</sup>. La ville de Kayes est née d'un petit village Khassonké dont les premiers habitants seraient venus avant 1820<sup>5</sup>. Située entièrement dans la zone sahélienne de part et d'autre du fleuve Sénégal, Kayes connaît essentiellement trois grandes saisons : la saison sèche de mars à juin, la saison froide d'octobre à février, la saison pluvieuse de juillet à septembre. Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat du Mali, RGPH 2022, cette ville compte 193 829 habitants, composés principalement de khassonkés, soninkés, peulhs, bambaras, malinkés, oulof et maures, qui sont les ethnies dominantes. La ville présente une économie aujourd'hui dominée par un commerce florissant et assez prospère. L'artisanat y est également de plus en plus dynamique. Cependant l'agriculture, l'élevage et la pêche sont pratiqués. La fig. 1 ci-dessous met en exergue la ville de Kayes, ses quartiers et ses communes rurales limitrophes.

<sup>4</sup> L'inscription à l'inventaire consiste à l'enregistrement des biens meubles ou immeubles appartenant à l'Etat, aux Collectivités Territoriales, aux associations ou à des personnes physiques ou morales qui, sans justifier une nécessité de classement immédiat, présentent au point de vue de l'histoire de l'art, de la

pensée, de la science ou de la technique, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation (loi N°85-40/AN\_RM, art 7).

<sup>5</sup> Adama SACKO, Conservateur et Promoteur du Musée Tumbi FAARA.

Fig.1 : Présentation de la ville de kayes.



Source : données de terrain, 2023.

## 1.2. Méthodes

Les enquêtes ont duré trois mois : de décembre 2022 à février 2023. L’approche méthodologique que nous avons adoptée, porte sur trois stratégies essentielles : la revue de la littérature, l’observation de terrain, l’enquête qualitative et quantitative. L’enquête quantitative concerne les questionnaires adressés aux populations de la commune urbaine de Kayes. Nous avons administré le questionnaire auprès de cent (100) personnes dans tous les quartiers de la ville, selon un échantillonnage raisonné basé sur la disponibilité des répondants. Quant à l’enquête qualitative, elle a été adressée aux agents des différents services techniques de la Mairie (Antenne du bureau spécialisé des domaines, service de l’urbanisme), les élus de la commune, les agences de tourisme et le service technique de l’État en charge.

### 1.2.1. La revue de la littérature

Elle fut la trame de notre approche méthodologique. Elle a consisté à collecter les informations utiles à la vérification de nos hypothèses. Pour ce faire, dans un premier temps nous avons lu des ouvrages, des thèses, des articles scientifiques, des mémoires des masters en rapport avec notre sujet de recherche. Dans un second temps, nous avons consulté des documents administratifs, des rapports d’études, des archives sur la période coloniale, auprès de certaines structures administratives de la ville de Kayes (Direction Régionale de l’Urbanisme et de l’Habitat, la Mairie de Kayes, le Conseil Régional de Kayes, le Service local de la gestion, et de la préservation du patrimoine).

### 1.2.2. L'observation et la photographie

L'étude sur la gestion et la préservation du patrimoine colonial bâti d'une ville, requiert et exige une observation minutieuse dans le temps et dans l'espace des phénomènes qui y sont liés. Dans tous les sept quartiers qui composent la ville, les unités d'observation comprenaient : tous les types d'équipements, les mobiliers urbains et les usages qui y sont faits. Nous avons observé le maillage de ces équipements dans le cadre des services qu'ils peuvent rendre à la population. Nous avons observé les bâtiments coloniaux de la ville qui sont en voie de dégradations très avancées et qui subissent des dégradations suite aux intempéries et à l'action des hommes. Au cours de ces séances d'observation nous avons prêté attention aux différentes activités économiques liées à ces bâtiments coloniaux. Les prises de photos avaient pour but de témoigner de l'existence de ces édifices coloniaux, mais aussi de mettre en exergue leur état de dégradation et de conservation.

### 1.2.3. Les enquêtes de terrain

Elles ont été passées par trois étapes fondamentales, à savoir :

- La définition de l'aire d'étude et le choix des sites d'enquête ;
- La constitution du corpus ou population cible ;
- Le choix et l'élaboration des outils d'enquête et la collecte des données.

#### La définition de l'aire d'étude et le choix des sites d'enquête

C'est un échantillonnage raisonné qui a été préféré pour le choix des sites d'enquête. A ce sujet, les 100 personnes disponibles ont subi l'administration du questionnaire dans les sept quartiers de la ville (Kayes N'Di, Plateau, Légal Ségou, Khasso, Lafiabougou, Liberté, Bencounda). Cependant, ce sont les quartiers qui abritent ces monuments culturels qui ont été l'objet d'observations et de prise de photos. Ce faisant dans le cadre de la collecte des données, nous nous sommes intéressés à plusieurs types d'acteurs urbains.

### La population cible

Dans cette rubrique, nous avons défini les principaux acteurs qui ont constitué notre population d'enquête. Nous avons divisé notre population d'enquête en deux groupes d'interlocuteurs, à savoir : les pouvoirs publics et la société civile :

#### - Les Pouvoirs publics :

il s'agit du Maire de la Commune Urbaine de Kayes, et quelques conseillers, le Secrétaire Général, le Chef Services Techniques de la Mairie, le Chef de Division du Développement Communautaire, le Directeur Régional de la Culture, le Directeur Régional de l'Hôtellerie et du Tourisme, le Directeur Régional des Domaines et du Cadastre, le Directeur de l'Agence de Développement Communal, et le Chef de la Mission Culturelle de Kayes.

#### - Les personnes ressources : au nombre de 4 personnes, maîtrisent parfaitement l'histoire de la ville

de Kayes. Il s'agit de Oury Demba DIALLO, historien, conservateur et ancien Président du Conseil de Cercle de Kayes, Adama SACKO, conservateur du musée TUMBI-FARA, Abdoulaye SISSOKO, Ex-Chef de Division, voies et bâtiments du Transrail, Mamadou FOFANA, Conservateur et Conseiller au Conseil Régional de Kayes.

### 2.2.4. Traitement et analyse des données

Conformément aux questions de recherche ou aux hypothèses formulées, nous avons procédé par une analyse entre variables (dépendantes et indépendantes). Les données qualitatives et quantitatives que nous avons collectées sur le terrain, ont été l'objet d'un traitement rigoureux. D'abord, tous les entretiens ont été entièrement et littéralement traduits. En fonction de nos objectifs, nous avons catégorisé nos informations en plusieurs sous-thèmes. Le contenu de chaque entretien a été analysé afin de dégager des idées relatives à ces catégories. Ce qui va nous amener par la suite à rapprocher, rassembler et placer dans les différents sous-thèmes, toutes les idées qui sont de même nature et qui se recoupent. Pour ce qui est de l'analyse quantitative, elle nous a permis de faire des tableaux de distribution des données, et les représentations graphiques.

## 2. RÉSULTATS

Les données collectées lors de nos enquêtes qualitatives et quantitatives, sont analysées, commentées et expliquées conformément aux

thématiques abordées dans nos guides et questionnaire.

### 2.1. L'état de lieux du patrimoine colonial bâti dans la Commune Urbaine de Kayes et les facteurs de leur dégradation.

#### 2.1.1. L'état de lieux du patrimoine colonial bâti dans la Commune Urbaine de Kayes

Selon nos enquêtes auprès du service technique de l'Etat malien chargé de la gestion du patrimoine national et local présent dans la commune urbaine de Kayes, un inventaire de la liste exhaustive des bâtiments de la période coloniale

existe. Ces bâtiments coloniaux sont inscrits à l'inventaire par l'arrêté N°4179 du 16 décembre 1954 prononçant inscription des monuments naturels et sites relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer et les Décisions du Ministère de la Culture portant inscription des biens à l'inventaire. Malgré leur inventaire et leur inscription aux monuments naturels, la plupart de ces édifices coloniaux de la ville de Kayes, sont dans un état lamentable de détérioration. Le tableau, ci-dessous, répertorie la situation de quelques bâtiments coloniaux.

Tabl. 1 : inventaire de quelques bâtiments coloniaux de la ville de Kayes

N°	BIENS CLASSES	DATE EDIFICATION	ANCIENNE FONCTION	ACTUELLE FONCTION	ETAT DES BIENS		
					B	P	M
<b>I. Décision N°0444 / MC - SG du 07 mai 2001</b>							
1	Hôtel du Rail	Construit entre 1880 à 1885	Ex-Résidence du Gouverneur de l'AOF	Hôtel du Rail	X		
2	Le Commissariat spécial de la Police du chemin de fer	Construits en 1885	Ex-bureau et logement colonial	Commissariat spécial de la Police et logement du Commissaire		X	
3	Les logements des cheminots au sortir de la gare	Construits en 1885	Logements des cheminots	Logements des cheminots			X
4	Le Haut-Commissariat de Kayes (actuel Gouvernorat)	Construits en 1892	Délégation du Soudan	Bureau du Gouverneur de la Région	X		
5	Les anciens bâtiments militaires entre la résidence du Haut-Commissaire (actuel Gouverneur) et la « quarantaine »	Construits entre 1880 à 1923	Logements administratifs coloniaux	Bureaux des services publics et privés et logements militaires			X

Source : données de terrain, janvier 2023.

Dans ce tableau, seule l'ex Résidence du Gouverneur de l'AOF, actuel Hôtel du Rail, et la résidence de la Délégation du Soudan, actuel Bureau du Gouverneur de la Région de Kayes, sont

en bon état. La figure 2, ci-dessous révèle l'ex résidence du Gouverneur de l'AOF, actuel Hôtel du Rail.

Fig.2 : l'ex résidence du Gouverneur de l'AOF, actuel Hôtel du Rail.



Source : Cliché personnel, décembre 2023.

Fig.3 : la résidence de la Délégation du Soudan, actuel Bureau du Gouverneur de la Région de Kayes.



Source : Cliché personnel, décembre, 2023.

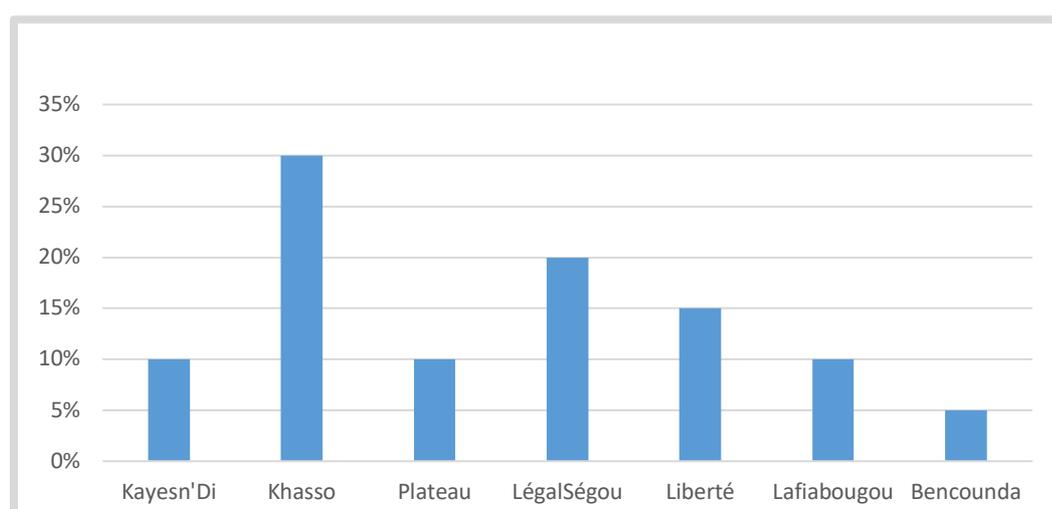
L'hôtel de ville de Kayes, ex-logement d'Administrateurs coloniaux ; le logement du Président du Tribunal de 1ère Instance de Kayes, ex-logement des administrateurs coloniaux ; le bureau du Centre d'Animation Pédagogique de Kayes, rive gauche, l'ex-Inspection coloniale d'enseignement ; les bureaux de la Légion de la Gendarmerie de Kayes, ex-logements et bureaux des administrateurs coloniaux, sont tous dans un état de dégradation. Cette situation de ces

mémoires immobiliers de l'histoire de la ville, est due au manque de volonté politique de la part de l'Etat central de préserver et sauvegarder ces témoins vivants du passé en un premier lieu. Et en second lieu les élus locaux eux aussi n'inscrivent pas la réhabilitation de ces bâtiments dans leur programme ou n'ont aucune volonté de réhabiliter ou de sauvegarder ces bâtis coloniaux. Par conséquent, en ce qui concerne la préservation des patrimoines culturels locaux pour le

développement économique social et culturel de la ville de Kayes, ceci constitue le dernier de leurs soucis. Ce faisant la commune urbaine de Kayes, a toujours élaboré son outil de planification du développement économique social et culturel (PDSEC), au sein duquel, l'inventaire, et la préservation des patrimoines culturels sont pris en compte. Par contre la mise en œuvre de cet outil de planification, est une autre réalité à cause de

l'insuffisance du budget alloué à la commune par l'Etat, à la faiblesse de la fiscalité (impôts, taxes et autre recouvrements prélevés). Sur un autre registre les populations des sept quartiers de la commune urbaine de Kayes, donnent leur avis par rapport à l'état de lieu des bâtiments coloniaux et leurs préservations de la part des pouvoirs publics. A ce titre la figure 4, ci-dessous montre cela.

Fig.4 : Opinions des populations des sept quartiers sur l'état des lieux et la préservation des bâtiments coloniaux.



Source : données de terrain décembre 2023.

Le graphique montre que ce sont 30% des populations du quartier de Khasso, qui ont accepté de s'exprimer sur la question. Cela s'explique par le fait que ledit territoire abrite l'essentiel de ces objets culturels. Ces objets culturels, font partie de leur quotidien. C'est pourquoi, ils ont accepté de se prononcer sur le sujet. Par contre Bencounda, est un nouveau quartier de la ville de kayes, qui ne contient aucun bâtiment culturel. Malgré cette

réalité, puisqu'ils sont habitants de la ville, une infime partie de la population a donné son avis sur le sujet à savoir 5%. « Pour ces populations, la préservation du patrimoine culturel de la ville de kayes, ne constitue pas une priorité pour les élus municipaux. Leur priorité, c'est avoir les moyens de payer les salaires du personnel administratif, technique et subalterne de la mairie ».

### 2.1.2. L'état des lieux des anciens bâtiments sur la corniche de la rive droite du fleuve Sénégal à Kayes

Il s'agit des anciens bâtiments sur la corniche compris entre la résidence du gouverneur et la quarantaine, construits entre 1880 et 1923 dans la ferveur de la mise en place des équipements militaires. Ils sont liés à la construction du chemin de fer Dakar- Niger. Inscrits à l'inventaire par la Décision N°0444/MC du 07 mai 2001 et classés dans le patrimoine culturel national par le décret N°2011-056 du 10 février 2011. Ces bâtiments sont

situés sur un site qui s'étend sur 3 km d'est en ouest et sur près de 150 m du nord au sud. Ils constituent un ensemble du patrimoine architectural colonial aux établissements assez variés répartis en bâtiments administratifs, établissements de commerce, logements militaires et privés. Les bâtiments coloniaux les plus remarquables sur la corniche : les anciennes écoles des fils des Otages (Khasso A, B et C), les résidences du conseiller des affaires économiques et financières, le directeur du cabinet et le conseiller des affaires administratives et juridiques du gouverneur, le logement du Préfet,

la poste, le commissariat du 1<sup>er</sup> arrondissement, le bâtiment du commandant supérieur coloniale, actuelle BDM. SA annexe, les logements des militaires, la brigade mobile d'investigation de la douane, la maison d'arrêt etc. Certes certains bâtiments sont en état passable mais nous déplorons la disparition de certains sites tels que : le bâtiment abritant la direction régionale des

impôts, les bâtiments du marché de sikasso. A cela s'ajoute, la dégradation avancée de certains bâtiments tels que : la maison des anciens combattants, les logements des militaires, l'hôtel de la 1<sup>ère</sup> de gare, le bâtiment de l'ex-OMAHTO etc. La fig. 5, située ci-dessous montre un bâtiment situé sur la corniche de la rive droite du fleuve Sénégal à kayes.

Fig.5 : le bâtiment du premier Commandant Supérieur du Soudan (actuelle BDM.SA) construit entre 1886 à 1887.



*Source : cliché personnel, décembre 2023.*

Le bâtiment du blockhaus qui a servi de Trésor français sur la corniche, est menacé par les activités commerciales qui l'entourent et qui contribuent à sa destruction. Tout récemment, le bâtiment a suivi une modification importante au niveau de sa

structure pour en faire des boutiques commerciales. La figure 6, qui suit, ce bâtiment a un sort différent de celui qui a abrité le trésor français. Il est dans un état calamiteux, déguelasse.

Fig.6 : le bâtiment de l'Hôtel de la première gare ferroviaire du chemin de fer sur la corniche construit en 1885.



*Source : cliché personnel, décembre 2023.*

Ce bâtiment de la première gare ferroviaire de Kayes, qui est différent de celui qui a abrité le trésor français, est très historique. Mais il est envahi par les activités commerciales et des boutiques de commerces. Ces activités inappropriées impactent négativement sur la sécurité et la valeur historique du bâti comme tous les anciens bâtiments sur la corniche qui sont presque submergés par le grand marché de la ville de Kayes. Après avoir mis en évidence l'état des lieux des anciens bâtiments sur la corniche, nous allons révéler les facteurs de leur dégradation.

### **2.1.2. Les facteurs de dégradation de ces bâtiments coloniaux.**

La dégradation des bâtiments de la période coloniale dans la Commune Urbaine de Kayes, est due aux facteurs de mauvaise gouvernance et institutionnelle et à ceux naturels.

#### **-Les facteurs de mauvaise gouvernance et institutionnelle :**

Les facteurs humains, plus perceptibles sont entre autres : le manque de suivi et d'entretien régulier ou périodique des sites, la pression démographique et foncière, la modernisation de la ville, d'une part. Et d'autre part les ventes illégales des bâtiments coloniaux aux particuliers, la mauvaise perception de la colonisation par une partie de la population, l'incivisme de certains occupants, le désintérêt pour le patrimoine culturel, l'absence de politique publique efficace de promotion culturelle de la part des pouvoirs publics etc., constituent aussi des facteurs de dégradation desdits bâtiments.

Nos enquêtés à 95% affirment que le constat est alarmant en ce qui concerne, l'impact des facteurs de mauvaise gouvernance et institutionnelle dans la dégradation des bâtiments coloniaux de la ville de Kayes. Certains facteurs endogènes influent négativement aussi sur la problématique de préservation de ces bâtiments coloniaux. A savoir le manque d'initiatives de la part des équipes municipales qui se sont succédées à la tête de la

Mairie de Kayes à rentabiliser ou valoriser ces objets culturels dans le cadre de la mobilisation des ressources financières internes. En ce qui concerne les facteurs exogènes, ce sont les pressions que subit l'Etat malien de la part de partenaires traditionnels tels la Banque Mondiale, FMI et autres, qui l'amènent à prioriser d'autres secteurs d'activités au détriment de la rénovation et de la préservation des bâtiments coloniaux de Kayes.

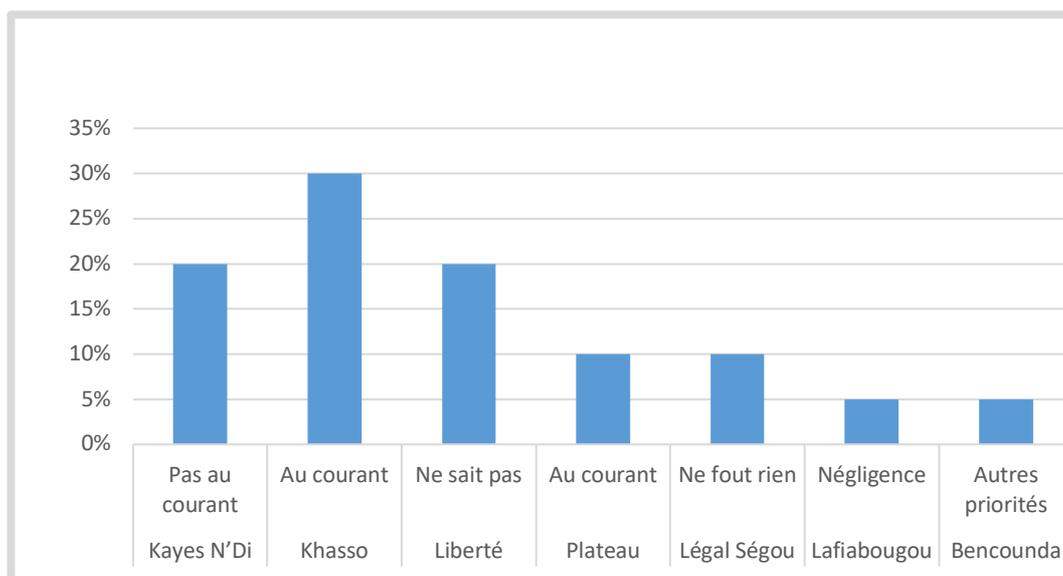
#### **- Les facteurs naturels**

Les facteurs naturels sont visibles tels que : le soleil, les intempéries, le vent, les pluies et les toiles d'araignée etc. Mais selon nos enquêtes auprès des cadres des services techniques de l'Etat et auprès des acteurs culturels, ces aléas naturels peuvent être domptés à travers la mise en œuvre permanente des bonnes politiques de gestion du patrimoine culturel local de la ville.

### **2.1.3. Mesures contre la dégradation des bâtiments de la période coloniale de la Commune Urbaine de Kayes**

Pour ce faire, selon le conseiller municipal chargé de la culture et le chef du Service technique de l'État en charge de la Mission Culturelle : « Certaines mesures sont indispensables pour freiner la dégradation des bâtiments de la période coloniale de la commune urbaine de Kayes telles qu'entre autre la priorisation de la politique de la gestion du patrimoine culturel dans le programme de développement économique social et culturel (PDESC), la sensibilisation de la population et les usagers, la création d'un cadre de concertation entre les services techniques, la création d'un cadre de partenariat entre les différents acteurs pour l'entretien, l'entretien régulier des bâtiments tout en gardant la même architecture et la mise à disposition des moyens financiers aux services techniques pour l'entretien etc. » Ce faisant à travers la figure 7, les populations donnent leurs avis par rapport à l'impact de ces mesures sur ces bâtiments coloniaux.

Fig.7 : Avis des populations de la Commune urbaine de Kayes sur les mesures de préservation des bâtiments coloniaux.



Source : données de terrain, décembre 2023.

Ce graphique montre que les populations des quartiers de kayes, ne s’intéressent pas à la préservation des bâtiments coloniaux. Les populations du quartier de khasso, s’intéressent le plus avec 30% d’opinions exprimées. Car les bâtiments restent toujours dégradés. Pour les populations des quartiers de Lafiabougou, c’est la négligence de la part des pouvoirs publics, avec (5%). Pour les populations de Lafiabougou (5%), les pouvoirs publics, ont d’autres priorités que de s’occuper de ces joyaux architecturaux coloniaux.

## 2.2. Les acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine colonial bâti et les impacts desdits objets dans le développement économique de la Commune Urbaine de Kayes.

Ce sont plusieurs acteurs locaux étatiques et privés, qui sont impliqués dans la gestion du patrimoine colonial bâti de la Commune urbaine de Kayes. Cependant, malgré cette diversité d’acteurs l’impact positif de ces objets culturels immobiliers, sur le développement socioéconomique et culturel de la Commune urbaine de Kayes, est très timide.

### 2.2.1. Les acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine colonial bâti de la commune urbaine de Kayes

Selon nos enquêtes, précisément qualitatives, la politique de protection et de promotion du patrimoine colonial bâti de Kayes bénéficie de

l’appui et de la participation des acteurs majeurs suivants :

#### Les services techniques de l’Etat présents à Kayes

Ces services techniques sont les suivants : la Mission Culturelle, la Direction Régionale de l’Hôtellerie et du Tourisme, la Direction Régionale de l’Urbanisme et de l’Habitat, la Direction Régionale des Domaines et du Cadastre, la Direction Régionale de la Culture et l’Institut Géographique du Mali. Ils interviennent tous en appui à la commune conformément aux missions qui leur sont assignées par la loi. Ils ont un rôle d’appui conseils et de contrôle surtout dans l’observation des dispositions législatives et réglementaires. La Mission culturelle et la Direction régionale de l’Hôtellerie et du Tourisme ont des missions spécifiques respectives de promotion du patrimoine et du tourisme. Un partenariat solide est nécessaire entre la commune urbaine et ces deux structures.

#### Le Service technique du développement communautaire (SDC) de la mairie de Kayes

Nos enquêtes ont permis de savoir que ce service technique dispose de ressources humaines n’ayant pas de compétences spécifiques en matière de réhabilitation du patrimoine culturel. Cependant, le niveau académique et l’expérience de terrain des agents leur permettront, avec des formations bien ciblées d’apporter d’importantes valeurs ajoutées à

la mairie sur les questions techniques comme la production et l'utilisation des matériaux locaux, les différentes techniques de réhabilitation. Ce service est en lien direct avec les populations et les organisations de quartier, il peut, après des formations sur le patrimoine culturel, apporter un appui conséquent en matière de législation, d'organisation, de valorisation et d'implication des communautés pour la promotion du patrimoine culturel.

### **Les structures émanant des dynamiques de quartiers de Kayes**

Selon nos enquêtes, la commune de Kayes dispose des cadres de concertation appelés aussi dynamiques de quartier pour accompagner l'institution municipale dans le cadre de la mise en œuvre du développement local. Les membres de ces comités de développement de quartier (CDQ), ne bénéficient pas de formations de renforcement de capacité en matière de gestion et de préservation de patrimoine culturel.

### **Associations et structures professionnelles intervenant dans le domaine du patrimoine culturel**

Les enquêtes, ont permis de nous rendre à l'évidence qu'il existe aussi des associations et structures professionnelles qui interviennent dans le domaine du patrimoine culturel. Mais, compte tenu des contraintes financières et des manques de formation, elles ne jouent pas pleinement les rôles qui sont les leurs.

### **Les usagers des bâtiments coloniaux**

Toujours sur le même postulat, les enquêtes, ont permis de savoir que les usagers des bâtiments coloniaux sont les premiers interpellés quant à la qualité de l'entretien des ouvrages. Ce faisant, ceux-ci ignorent leurs rôles. Ils doivent signaler toute dégradation aux autorités compétentes pour des fins d'interventions adéquates. Les autorités compétentes doivent être liées aux usagers par une sorte de convention qui définit les rôles et responsabilités de chacune des deux parties afin de mieux prévenir et réparer toute dégradation dans les délais et conditions bien appropriées. Les usagers doivent être des acteurs à part entière de la

promotion du patrimoine culturel, à ce titre ils doivent pouvoir proposer des initiatives aux autorités compétentes pour l'amélioration de telle ou telle situation.

### **Les coopérations décentralisées : la Région Ile De France et le Nord-Pas- De- Calais**

Les deux régions françaises en coopération décentralisée avec le Conseil Régional de Kayes ainsi que la Ville d'Évry Sur Seine, ont aussi des clauses de coopération avec la Mairie de Kayes dans le cadre de la préservation de ces bâtiments coloniaux. Elles ont toutes des expériences de chantiers-écoles dont l'objectif est de former des acteurs locaux dans différents domaines comme le BTP. Ces chantiers sont à la fois des opportunités de formation, mais aussi de mobilisation de fonds autour de projets locaux. Malheureusement ces trois collectivités territoriales françaises n'appuient pas la commune urbaine de Kayes dans la préservation de ces patrimoines coloniaux bâtis.

### **2.2.2. L'impact du patrimoine colonial bâti dans le développement économique, social et culturel de la commune urbaine de Kayes**

Nos enquêtes qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, nous ont permis de savoir que le patrimoine colonial bâti de la commune urbaine de Kayes, n'a pas tellement d'impact sur le développement économique local de la ville. A ce sujet nos investigations auprès de la mairie de Kayes, ne nous ont pas permis d'obtenir des chiffres relatifs à la valorisation du patrimoine culturel de Kayes. Ces mêmes enquêtes nous ont révélé le désintérêt des populations envers ces mêmes patrimoines. La valorisation du patrimoine colonial bâti de la ville de Kayes aura certainement des retombées significatives sur l'économie locale lorsque ceux-ci bénéficieront de tout l'accompagnement qu'il faut. Le patrimoine colonial bâti de la ville de Kayes pouvait devenir une attraction touristique internationale si les responsables municipaux de la ville s'étaient battus pour que la ville soit classée sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Par conséquent la commune urbaine allait bénéficier de la part de l'UNESCO, des soutiens matériels, financiers et humains pour la restauration, la préservation, les entretiens et la valorisation desdits patrimoines. Malgré l'existence de ces

nombreux bâtiments coloniaux, la ville de Kayes n'est pas une destination touristique favorite des Maliens et des touristes internationaux. Ce sont surtout la Ville de Djenne, le pays Dogon, la ville de Ségou, de Gao et de Tombouctou, qui sont prisés par les touristes étrangers au détriment de Kayes. Cependant la ville possède quelques hôtels de moyen standing, capable d'héberger les étrangers. Mais ceux-ci sont remplis seulement par des cadres fonctionnaires missionnaires nationaux.

Nos enquêtes, ont permis de découvrir aussi que les artisans locaux et autres commerçants qui devraient engrangés des avantages financiers à partir de la valorisation du patrimoine colonial bâti de la ville de Kayes, ne bénéficient de rien. Cela est valable pour les chauffeurs de taxi, les guides touristiques et même pour l'Aéroport de Kayes.

### 3. DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les questions, objectifs et hypothèses de recherche que nous avons formulés pour cette étude sur la gestion de patrimoine, ont tous obtenu des résultats sur le terrain. A ce titre des recherches semblables sur le même thème, ont été effectuées par d'autres auteurs. Sur ce postulat si pour Soumia (2020 : 2), « dans le cadre de la sauvegarde, la conservation et la revalorisation du patrimoine naturel et culturel de la wilaya de Guelma, qui marque les racines de notre identité, notre culture, on se doit de prendre en considération le manque des équipements culturels destinés à la communauté ainsi que ceux existants qui ne jouent pas leur vrai rôle. ». Par contre dans la Commune urbaine de Kayes, l'entretien la préservation, et la valorisation des bâtiments coloniaux, constituent les derniers soucis des autorités communales. Quant à Sam (2007 : 25), les statistiques des visites au musée national de Ouagadougou montrent que ce sont 2915 nationaux soit 37,66% et 3022 touristes soit 39,04% en 2015. Par contre dans la commune urbaine, de Kayes, la gestion du patrimoine colonial bâti étant butée à beaucoup de difficultés, il est difficile d'établir des statistiques et de démontrer l'impact de ces patrimoines culturels sur le développement économique local de la ville. Dans la même dynamique pour (Berkane, Bouhired (2021 :

35). Le patrimoine est lié au développement local et durable d'une région. Il est même considéré comme un vecteur, une ressource pour le développement du territoire et de l'Homme. Il est devenu une nouvelle ressource pour le développement (Sénil & Landel 2009 : 2). Ce patrimoine nécessite d'être identifié, valorisé et protégé. Cependant les résultats de notre étude, démontrent le contraire. Aucune volonté politique de la part des autorités municipales et de l'Etat pour inscrire la gestion patrimoniale de la ville de Kayes dans cette optique. Quant à Sow (2018 : 51), « La revalorisation du patrimoine dans le cadre d'un développement touristique durable et pour la sauvegarde des identités territoriales est indispensable dans toute localité. Derrière les préoccupations habituelles de la sauvegarde des patrimoines se manifeste le désir d'investir les mémoires collectives des sociétés. » Ce postulat, n'est pas du tout partagé par les acteurs chargés de la gestion du patrimoine colonial bâti de la Commune urbaine de Kayes. L'inventaire et la classification de ce patrimoine, sont disponibles depuis belle lurette au Service technique de l'Etat de la Mission culturelle de Kayes. Mais ces documents « dorment » encore dans les tiroirs. Dans un autre registre pour Dallery (2005 : 19), le développement durable et la compétitivité des territoires ruraux en difficulté, passent par l'intégration, dans les modes de gestion de l'aménagement du territoire, du patrimoine naturel et culturel. Notre étude a permis de savoir que la commune urbaine de kayes, est un territoire en difficulté globalement mais singulièrement en gestion patrimoniale des bâtiments coloniaux. Malheureusement aussi la gestion de son patrimoine colonial bâti, n'est pas du tout intégrée dans d'autres domaines du développement urbain de la ville. Dans un autre contexte, Boucly (2013 : 28), trouve qu'une attention particulière est ensuite portée sur la sensibilisation des populations locales à la préservation du patrimoine. La prise de conscience des habitants de la valeur du patrimoine culturel exige des réunions

d'informations et des incitations à l'investissement citoyen. A ce sujet, notre étude révèle que les populations kayésiennes, ne s'intéressent pas du tout à la gestion et préservation de leur patrimoine colonial bâti.

## CONCLUSION

La ville de Kayes dispose d'un nombre important de bâtiments coloniaux comprenant des ouvrages militaires, des lieux de culte, des résidences d'officiers et d'administrateurs coloniaux, des services coloniaux (la santé et l'éducation), des gares et des maisons de commerce etc. Ces ouvrages architecturaux se localisent majoritairement au centre-ville. Ces joyaux architecturaux constituent sans aucun doute un pan important de l'histoire du Khasso et du Mali. Malheureusement ces témoins irremplaçables de l'histoire coloniale sont aujourd'hui affectés par des menaces: vieillissement, absence de plan de conservation, occupation anarchique ou modification inappropriée des bâtiments, spéculation foncière, démolition des bâtiments coloniaux au profit des constructions modernes. Cette situation impacte négativement sur ces biens culturels hérités de la période coloniale. Le patrimoine culturel, qui de toute évidence ne constitue pas une priorité pour les autorités politiques, administratives et communales, est considéré ailleurs comme l'affirmation d'une identité, un instrument de développement économique et territorial mais aussi et surtout comme un vecteur de promotion touristique. Le désintérêt de la population kayésienne et des autorités de la ville à la protection des bâtiments coloniaux est manifeste. Ces édifices chargés d'histoire et de symboliques à la pénétration coloniale au Soudan méritent un autre sort. Il est donc urgent de prendre des mesures de sauvegarde afin que ces monuments emblématiques ne disparaissent à jamais du paysage culturel de la ville de Kayes.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Berkane Lyticia, Bouhired Lydia (2021), *La communication patrimoniale au service du développement attractif de la ville de Bejaïa. Cas pratique : Parc National de Gouraya*, Master en Sciences de L'information et de la Communication,

Université Abderrahmane MIRA de Bejaïa, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, 89 p.

BOUCLY Julien (2013), *Coopération et conflictualité sur le site du patrimoine mondial d'Istanbul*, Mémoire de Master recherche en Carrières européennes et internationales, Spécialité Conflits et développement, Institut d'Etudes Politiques de LILLE, 132 p.

Dallery Pierre (2005), *La gestion intégrée du patrimoine culturel et naturel: outil de redynamisation des territoires ruraux délaissés*, Master II Recherche, École Polytechnique de l'Université de Tours, Département, Aménagement, 108 p.

Delafosse Maurice, (1912), *Haut-Sénégal-Niger (Soudan Français). Première Série. Tome 1, le pays, les peuples, les langues*, Edition gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France. Paris Emile, Larose, 428p.

Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil, « *Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement* », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 12 | 2009, mis en ligne le 14 janvier 2009, consulté le 21 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/7563> ; DOI :

<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.7563>, 16 p.

Sam Yacouba (2007), *Musée et Sensibilisation des élèves au Patrimoine Culturel à Ouagadougou (Burkina Faso) : les cas du Musée national et du Musée de la Musique*, Mémoire de Master à l'Université Senghor d'Alexandrie, Département: Gestion du Patrimoine culturel, 73 p.

SOUMARE Abdramane Sadio (2012), *Dynamiques territoriales et mutations spatiales d'une Ville secondaire du Mali : Cas de la Commune Urbaine de Kayes*. In *Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales*, Département de Géographie \_Université Alassane Ouattara, Décembre 2021 Numéro Hors-série n°2- Tome 2. p.345-360.

Soumia Chergui (2020), *Ville et Identité Culturelle : le retour aux éléments identitaires pour la création d'une cité culturelle*, Mémoire de Master Présenté à l'Université du 08 Mai 1945 de Guelma Faculté des Sciences et de la Technologie Département : Architecture, Algérie, 90, p.

Sow Bourama (2018), *Revalorisation du Patrimoine Historique et Culturel pour un développement touristique durable : Cas de la Région de Kolda*, Mémoire de Master, Université Assane Seck de Ziguinchor, UFR : Sciences Économiques et Sociales, Département : Tourisme, 73 p.

---

## AUTEUR

Abdramane Sadio **SOUMARE**

Maître-assistant en Géographie urbaine - CAMES

Faculté des Sciences Administratives et Politiques de Bamako (FSAP)

Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)

Courriel : [abdramanesoumare@yahoo.fr](mailto:abdramanesoumare@yahoo.fr)



---

## © Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : [revue@espacesafricains.org](mailto:revue@espacesafricains.org)

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : [poster\\_ujlog@espacesafricains.org](mailto:poster_ujlog@espacesafricains.org)

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

## © Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

## © Référence électronique

Abdramane Sadio SOUMARE, « *La gestion du patrimoine colonial bâti classe au Mali : cas de la commune urbaine de Kayes* », Numéro varia (En ligne), (Numéro 2 | 2024), Vol.3, ISSN : 2957- 9279, p.22-37, mis en ligne, le 30 décembre 2024.

---

---

## INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAIS

---



Voir impact factor : <https://sjifactor.com/passport.php?id=23718>



Voir la page de la revue dans Road : <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279>



Voir la page de la revue dans Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains>



Voir la revue dans Sudoc : <https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1//SRCH?IKT=12&TRM=268039089>

---